

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE
ET
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION
DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2^e BUREAU.

L'Administrateur de la Caisse Nationale
de la Recherche Scientifique,

~~LE~~ MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,

Vu l'avis émis par la Commission des Voyages et Missions scientifiques
et littéraires, du 27 Mai 1937 ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

M. Boris VILDE¹, 53, rue Boyceaut, à
Fontenay-aux-Roses. S/ est chargé d'une mission
scientifique
en Esthonie
pour y recueillir des documents ethnogra-
phiques.

ART. 2.

Une indemnité forfaitaire de QUINZE MILLE francs
(15.000 fr.) est attribuée à M. Boris VILDE
pour l'aider à couvrir les frais de cette mission.

Cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre V, § I,
~~du budget de l'exercice 1937-1938~~ de la Caisse Nationale de
la Recherche Scientifique.

Fait à Paris, le

15 JUIN 1937

Pour ampliation :

Le Chef du 2^e Bureau

